Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 022-212202931-20260605-26_06_004-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
22 - COTES-D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	11
• présents	9
• votants	11
• absents	2
• exclus	0

Date de convocation :
01 juin 2026

Date d'affichage :
05 juin 2026

Objet

Devis EURODROP feu d'artifice

De la commune SAINT-GILLES-LES-BOIS

Séance du 05 juin 2026 à 19 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Mme COSSE Nathalie

Étaient présents :
ANTOINE Vincent, BUANNIC Hélène, GUILBAUT Romain, GODARD Bénédicte, WAGNER Vincent, AUBERTY Patrick, LEPATINA Christelle, GUEDON Béatrice.
Procurations : LE MEUR Patricia à BUANNIC Hélène
MACE Julien à ANTOINE Vincent

Secrétaire de séance :

Mme GUEDON Béatrice

Madame le Maire fait part à l'Assemblée d'un devis émanant de la société Eurodrop pour le feu d'artifice du Pardon de Sainte-Anne qui aura lieu le 25 juillet 2026.

Ce devis s'élève à 1 666.67€ hors taxes soit 2 000€ TTC.
Option bouquet renforcé 166.67€ hors taxe soit 200€ TTC.
Après délibération, l'assemblée autorise madame le maire à signer le devis.

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 022-212202931-20260605-26_06_004-DE

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le 10 juin 2026.

Publié ou notifié le .

Fait SAINT-GILLES-LES-BOIS, le 10 juin 2026

La secrétaire de séance
Béatrice GUÉGAN

Le Maire
Nathalie COSSE

Mairie de St-Gilles-les-Bois (Côtes-d'Armor)